



Mon employeur veut changer mes congés

Par **Jj972**, le **20/12/2016** à **13:24**

Bonjour

Je suis actuellement hospitaliser et mon employeur m envoie un mail pour me dire qu après mon arrêt il veut que je solde mes congés soit 12,5 jours.

Ces congés on déjà été programmer pour une autre période en avril 2017 alors que nous sommes en dec2016.

A t il le droit de M im poser ce changement.

Merci

Par **P.M.**, le **20/12/2016** à **19:34**

Bonjour,

C'est l'employeur qui fixe les dates des congés payés même s'il peut laisser le salarié exprimer ses souhaits mais normalement, il ne peut en modifier les dates que plus d'un mois avant celle prévue pour le départ, c'est pareil pour imposer d'en prendre...